Dans le vestibule, quelques familiers de la maison attendent, tandis que les registres déposés là continuent à se couvrir de signatures. Le corps diplomatique, au complet, et toutes les hautes personnalités françaises ou étrangères sont déjà inscrites.

Le prince et la princesse Alphonse de Bavière, gendre et fille de Mme la duchesse d'Alençon, sont arrivés ce matin par l'Orient-express. Le prince Alphonse, dès son arrivée, a eu avec le prince Fernand une longue conférence, mais la date des obsèques n'est pas encore fixée.

Les télégrammes continuent à affluer. L'empereur François-Joseph a adressé lui-même un long télégramme au duc d'Alençon, de même le comte Caserta, chef de la maison royale des Deux-Siciles, et le roi Léopold.

LE CINÉMATOGRAPHE INCENDIAIRE

L'enquête

Comment a éclaté l'incendie

A la suite de son interrogatoire par M. Bertulus, M. Normandin, le propriétaire du cinématographe, interviewé par un de nos confrères, a déclaré que le juge lui avait dit que pénalement il ne serait pas poursuivi, non plus que son employé, mais qu'il se pourrait qu'il le fût civilement. Il a ajouté qu'il n'avait prêté son concours aux organisateurs du Bazar que dans des conditions spéciales, après avoir consenti à ne toucher que quatre pour cent de la recette, comme il l'avait déjà fait pour d'autres associations de bienfaisance. « Dans ce cas, je me demande, a-t-il dit, pourquoi on me poursuivrait civilement. »

Quoi qu'il en soit, il est certain que le cinématographe est la cause de la catastrophe. Mais est-ce la lampe de cet appareil qui en est la cause directe? On assure que ce sont des rouleaux de celluloïde employés pour le cinématographe qui ont pris feu. Le celluloïde est une matière très inflammable ; ces rouleaux ayant une longueur de plusieurs mètres, on s'explique mieux la soudaineté et l'intensité de l'incendie.

On parle aussi comme cause possible du sinistre de l'explosion d'une bonbonne contenant soit de l'acétylène, soit de l'oxygène.

A ce propos, M. Darlan a donné à entendre aux membres de la presse que l'enquête de M. Bertulus était à peu près terminée, les responsabilités étant nettement établies.

Sans vouloir violer le secret professionnel, le ministre de la justice n'a pas caché qu'il avait entendu dire que M. Bertulus avait saisi sur place, à l'endroit où était le cinématographe, une bonbonne qui paraît avoir contenu un gaz explosif. Toutes les responsabilités seraient donc désormais établies par l'enquête dont le résultat serait incessamment rendu public.

En ce qui concerne cet explosif, voici les renseignements que nous trouvons dans le *Figaro*, rendant compte d'une conversation avec le représentant de la maison qui avait fourni la bonbonne en question, laquelle contenait tout simplement de l'oxygène :

« Nous faisons connaître à notre interlocuteur la découverte faite dans la matinée, par M. le juge d'instruction Bertulus, des appareils brisés du cinématographe. L'éclatement d'un tube a généralement surpris et l'on s'est demandé, dans certains milieux, si l'acétylène n'avait pas été utilisé pour la production de la lumière cinématographique. L'ingénieur de la maison Normandin nous réplique, à ce sujet :

— M. le juge d'instruction Bertulus est venu tout à l'heure ici; il a questionné M. Bellac, qui lui a fourni les explications que vous connaissez déjà, et recueilli les renseignements que M. Normandin et moi lui avons donnés sur notre système de production de lumière. Ce magistrat nous a appris, en effet, que le tube d'oxygène que nous avions rue Jean-Goujon avait été retrouvé *brisé* comme s'il avait fait explosion, ce qui est tout à fait surprenant.

« Quant à l'acétylène, il ne pouvait en être question, car nous ne l'employons pas. Nos tubes, d'une contenance de [illegible] litres, ne renferment que de l'oxygène, comprimé à 30 ou 40 atmosphères. Cet oxygène comprimé n'est même pas toujours fabriqué par nous. Le tube retrouvé rue Jean-Goujon nous a été fourni, en même temps qu'un autre que voici, par la maison Brétreau et [illegible]. La lampe qu'il alimentait nous vient de la maison Molteni. »

« Et notre interlocuteur nous montre, en même temps que la facture des deux tubes, le tube resté rue Soufflot. C'est une sorte de tube arrondi aux deux extrémités, long de 70 à 75 centimètres environ et d'un diamètre de 20 à 25 centimètres. L'ingénieur de la maison Normandin n'est pas éloigné de voir dans la rupture — inexpliquée — de ce tube, non pas le résultat, mais la cause même de l'accident qui a provoqué la catastrophe. Une fissure a dû se produire dans le tube, laissant échapper l'oxygène dont la pression ainsi modifiée a amené l'abaissement et presque l'extinction de la lampe. En se répandant dans l'atmosphère, au contact d'une flamme nue, le gaz a activé la combustion et produit le jaillissement en feu d'artifice dont nous avons parlé.

« M. le juge d'instruction Bertulus saura dégager, nous l'espérons, les responsabilités, s'il y en a. »

Une interview du nonce

On sait que Mgr Clari, nonce apostolique, venait de sortir lorsque l'incendie a éclaté au Bazar de la Charité.

D'après le *Soir*, il aurait fait à un de ses collaborateurs les déclarations suivantes :

« C'est à trois heures que je suis entré, accompagné du vicaire général de Viterbe et de mon secrétaire ; j'ai donné ma bénédiction au comptoir tenu par la duchesse d'Alençon.

» Le baron de Mackau et M. Blount m'ont présenté ensuite les dames patronnesses et j'ai fait le tour des comptoirs.

» Je me suis arrêté assez longtemps devant les étalages tenus par les enfants aveugles, auxquels j'avais fait un petit don. Pauvres enfants, ils ont, sans doute, trouvé la mort !

» A trois heures cinquante-cinq, je sortais du Bazar ; je dis à mon cocher de nous conduire du côté de l'avenue du Trocadéro; c'est là que j'ai appris la triste nouvelle par un petit garçon qui l'a communiquée à mon valet de pied.

» Il était cinq heures; je donnai l'ordre immédiatement de retourner; nous sommes revenus et avons essayé vainement de pénétrer jusqu'au lieu du sinistre. Quel malheur ! Quel malheur !

» Je me suis empressé de télégraphier au Pape cette catastrophe en ces termes : « Ai la douleur d'apprendre à Votre Sainteté l'incendie du Bazar de la Charité dont je vous avais entretenu. Nombre de cadavres inconnus. Haute société parisienne en deuil. »

Les obsèques particulières

Ce matin à onze heures ont eu lieu à la chapelle des Quinze-Vingt, au milieu d'une grande affluence, les obsèques de Mme et Mlle Cavilliers, victimes de la catastrophe.

Les deux corbillards étaient portés parallèlement sur la chaussée.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse.

Une chapelle commémorative

Paris, 6 mai. — Sur l'initiative de MM. Maurice Binder et Denys Cochin, députés, Froment-Meurice, Chassaigne-Goyon, et Quentin-Bauchard, conseillers municipaux, un comité va être constitué pour organiser une souscription destinée à élever sur le terrain de la rue Jean-Goujon une chapelle à la mémoire des malheureuses victimes de la catastrophe.

LES OBJETS TROUVÉS

MM. Cochefert et Hamard, chef et sous chef de la sûreté, ont fait procéder au classement des objets trouvés dans les décombres. Cinq secrétaires ont été affectés à ce travail considérable. Il y a, jusqu'à présent, près de quatre-vingt-dix milles objets catalogués et le classement continuent aujourd'hui.

La plupart de ces objets proviennent des comptoirs du Bazar où se vendaient des porte-monnaie, bagues, faces-à-main, etc., et, il est difficile de fixer la provenance de ceux retrouvés.

La somme en or et en argent retrouvée sur le lieu du sinistre s'élève à environ trois mille francs, plus quatre à cinq cents francs en billets de banque. Ces sommes ont été centralisées entre les mains du commissaire de police du quartier, qui les remettra au juge d'instruction.

Nous nous sommes rendus de nouveau, ce matin, sur le lieu de la catastrophe. Les soldats continuent leurs recherches et mettent au jour, à chaque instant, quelque trouvaille nouvelle : portefeuille, livre de messe, statuette de la Vierge, bonbonnières, bijoux, etc.

De temps à autre, une pelle relève quelque chose de blanc : c'est un os, un fragment de squelette calciné.

Les objets précieux, les bijoux, viennent s'entasser sur une petite table ; un agent de la sûreté les catalogue aussitôt.

LE DEUIL

Paris, 6 mai. — On annonce que la cérémonie qui devait avoir lieu dimanche, à Notre-Dame, en l'honneur de Jeanne d'Arc, est ajournée.

On sait que Mgr de Cabrières devait y prononcer le panégyrique de la vénérable libératrice de la France.

Mgr Clari, nonce apostolique, quitte Paris ce soir, se rendant à Orléans, où il doit présider les fêtes traditionnelles de Jeanne d'Arc.

Il est accompagné de Mgr Peri Morosini secrétaire de la nonciature.

L'Union Nationale a décidé qu'en raison du deuil de Paris, il n'y aurait pas d'illuminations ni de pavoisements pour la fête de Jeanne d'Arc.

LES CONDOLÉANCES

Londres, 6 mai. — Notre ambassadeur M. de Courcelles a été obligé d'emprunter la voie de la presse, pour répondre aux télégrammes et aux lettres qu'il a reçues de tous les points du Royaume-Uni.

Le comité de l'hôpital français de Londres a ajourné au samedi 15 mai son grand banquet qui devait avoir lieu après-demain.

Un service religieux auquel assistera le corps diplomatique sera célébré après demain samedi, dans la chapelle de l'ambassade de France. Lundi matin un autre service religieux sera célébré dans l'église de *Notre-Dame de France*.

Le ministre des affaires étrangères de Belgique a adressé au ministre belge à Paris le télégramme suivant :

« Bruxelles, 5 mai. — Roi et gouvernement douloureusement affectés par la catastrophe d'hier. Soyez auprès du ministre des affaires étrangères l'interprète de nos plus vives sympathies. »

Les condoléances de la Russie

Le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, a fait une démarche auprès de M. Hanotaux et lui a communiqué le télégramme suivant de Saint-Pétersbourg, en date d'hier :

« Veuillez vous rendre l'interprète de la profonde sympathie de Leurs Majestés Impériales auprès des familles des victimes de la terrible catastrophe d'hier.

» Signé : Comte Mouravieff. »

AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Paris, 6 mai. — Le bureau du conseil municipal s'est réuni à 2 h. 1/2 sous la présidence de M. Sauton, pour régler la participation de la ville de Paris au deuil des victimes. Assistaient à la délibération, le préfet de la Seine, le préfet de police, et aussi M. Quentin-Bauchart, conseiller du quartier où s'est produit la catastrophe.

M. Lépine expose les résultats de l'enquête sur les causes de l'incendie.

Le Président invite ses collègues et les représentants de l'administration à délibérer sur les moyens de manifester solennellement la profonde affliction de la population parisienne. Il pense qu'il faut d'abord donner un témoignage éclatant de reconnaissance à tous ceux qui n'ont pas reculé devant le danger pour arracher à une mort certaine un nombre considérable de femmes et d'enfants.

Le préfet de police a donné communication des dispositions prises par le gouvernement pour l'organisation de la cérémonie religieuse à l'église Notre-Dame. Le bureau du Conseil a décidé que les restes des victimes non reconnues partiront du Palais de l'Industrie, et seront accompagnés par les membres du Conseil municipal jusqu'au cimetière du Père Lachaise où une concession collective leur sera réservée. Il a décidé, en outre, que des concessions individuelles seront accordées aux victimes dont les familles en feront la demande.

Les frais des obsèques organisées par la ville de Paris seront supportés par elle.

Enfin le bureau a chargé son secrétaire d'adresser au gouverneur militaire de Paris les remerciements de la population parisienne, pour le dévouement dont ont fait preuve les troupes placées sous ses ordres et il a demandé aux préfets de la Seine et de police de signaler au conseil municipal les agents de leur administration et les citoyens qui se sont distingués au cours de la catastrophe.

La bénédiction du Pape

Paris, 6 mai. — L'archevêché nous fait donner communication de la dépêche suivante :

« Rome, 5 mai, 8 heures 20 soir. — Je voulais partir ce soir, impossible avant demain deux heures. Je serais à Paris samedi matin. Le Saint-Père douloureusement ému envoie, d'un cœur paternel, la bénédiction que j'ai demandée pour les familles en deuil.

» Cardinal Richard. »

Paris, 6 mai. — Son Excellence le nonce apostolique s'est rendu chez M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, pour lui exprimer la vive émotion ressentie par Léon XIII, à la nouvelle de la catastrophe et lui dire combien le Pape s'associe au deuil de Paris. Il lui a confirmé la nouvelle apportée par le télégramme adressé au cardinal Richard, que le Saint Père envoyait sa bénédiction aux familles des victimes.

Sur l'ordre du Saint-Père, Son Excellence Mgr Clari sera de retour des fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans, vendredi soir, afin de se trouver samedi à la tête du corps diplomatique au service solennel pour les victimes de la catastrophe.

Les œuvres du Bazar de la Charité

M. Henri Blount, président d'honneur du Bazar de la Charité, adresse à différents journaux de Paris la lettre suivante :

« 39, rue de Courcelles, 5 mai 1897.

» Monsieur le rédacteur en chef,

» Ne pouvant en raison de la blessure, bien que légère, reçue dans la terrible catastrophe d'hier, quitter la chambre, j'ai recours à la plume pour vous soumettre l'idée suivante que j'aurais voulu pouvoir vous exposer de vive voix, espérant que vous lui réserverez, ainsi que vos confrères de la presse, bon accueil et que sous votre patronage le succès lui sera assuré.

» Vous n'ignorez pas que, par suite de sa perte, les nombreuses œuvres qui étaient secourues par le bazar de la Charité vont se trouver cette année dénuées de toutes ressources, et, bien que le Bazar fût assuré, ce n'est pas avec la modique somme qui sera payée par la Compagnie d'assurances qu'il sera possible de pourvoir à l'existence des malheureux que nous avions pris sous notre protection, car il nous faudra rembourser les emplettes faites en vue de la vente et que restera-t-il ? Bien peu de chose ! Ne pensez-vous pas que, dans ces conditions, un appel pressant fait par *et sous le patronage de la Presse*, qui sait si bien toucher les cœurs, ne serait pas couronné de succès? Je suis persuadé qu'une souscription ouverte sous vos auspices serait fort bien accueillie.

» J'espère que votre bon concours ne me fera pas défaut en cette douloureuse circonstance, et avec mes bien sincères remerciements, je vous prie de croire à la nouvelle expression de mes sentiments distingués et dévoués.

» Henry Blount,

» président d'honneur du Bazar. »

Récompenses aux sauveteurs

Soixante et onze agents et douze civils sont déjà proposés pour des distinctions honorifiques à la suite de l'énergie qu'ils ont déployée dans le sauvetage des victimes.

Parmi les civils figurent les deux religieuses dont nous avons raconté l'héroïque dévouement et le cuisinier Gomery, qui, avec ses camarades, a sauvé 150 personnes par la fenêtre de l'*Hôtel du Palais*.

Après M. Lépine, M. Darlan a tenu à le féliciter ainsi que les autres domestiques et la propriétaire de l'hôtel.

Parmi les personnes désignées pour des récompenses, on signale en outre plusieurs palefreniers et ouvriers qui ont contribué au sauvetage.

. .

Le cuisinier Gaumery, de l'hôtel du Palais, déjà félicité par M. Lépine, M. Hanotaux et M. Darlan, a reçu la visite d'un officier de l'Elysée, envoyé par le président de la République.

Dans une conversation qu'il a eue avec plusieurs de nos confrères, M. Quentin-Bauchart a déclaré, au sujet de ce brave.

— J'estime que M. Gaumery a mérité, par sa courageuse initiative et son héroïque conduite, la croix de la Légion d'honneur. Le gouvernement, qui est décidé, paraît-il, à ne point marchander les récompenses, la lui donnera sans doute. Du reste, comme conseiller municipal du quartier des Champs-Elysées, je ferai une démarche pour que M. Gaumery soit décoré.

Le ministre de l'intérieur a envoyé une médaille d'honneur au valet de pied qui, au péril de sa vie, a sauvé sa maîtresse, Mme la comtesse Greffulhe mère.

La Caisse des Victimes du Devoir a envoyé une somme de trois mille francs au préfet de police pour être distribuée aux personnes ayant fait acte de dévouement le jour de la catastrophe.

Une question de droit délicate

Lorsque plusieurs personnes appartenant à une même famille ont péri ensemble, laquelle recueillera la succession de l'autre?

Le code civil a prévu cette éventualité tragique dans son chapitre sur les successions.

C'est la fameuse théorie dite des *commorientes*.

Celui qui recueillera la succession de l'autre est celui qui aura survécu, ne fût-ce que d'une seule minute.

Mais comment s'établiront les présomptions de survie ?

Par les circonstances, d'abord : les témoignages, les constatations médicales, les autopsies, etc.

A défaut de circonstances de fait permettant d'établir quel est celui qui a survécu, le code établit des catégories tirées de l'âge et du sexe.

Si ceux qui ont péri ensemble avaient tous deux moins de quinze ans, le plus âgé est présumé avoir lutté le plus longtemps contre la mort. C'est donc lui qui recueille la succession du prémourant et qui fait passer cette succession à ses propres héritiers.

Si, au contraire, ce sont des vieillards de plus de soixante ans qui ont trouvé la mort dans la même catastrophe, c'est le moins âgé qui est présumé avoir survécu.

Les enfants de moins de quinze ans sont présumés avoir survécu aux sexagénaires — les petits fils aux aïeuls.

Enfin, si ceux qui ont péri ensemble avaient tous plus de quinze ans et moins de soixante, le plus jeune est également présumé avoir survécu au plus âgé.

S'il y a égalité d'âge ou si la différence d'âge n'excède pas une année, le mâle — c'est le terme du code civil — est présumé avoir survécu.

Ainsi, jusqu'à quinze ans accomplis, la « force de la vie » appartient au plus âgé; à partir de quinze ans, elle passe au plus jeune, et, à égalité d'âge, c'est l'homme qui est censé avoir survécu à la femme.

ODIEUX LANGAGE

L'horrible catastrophe du Bazar de la Charité, qui met en deuil plus de cent familles parisiennes, a provoqué, dans toute la presse française, un profond et sincère sentiment d'émotion et de pitié pour les victimes. La plupart de nos journaux ont salué avec respect toutes ces morts cruelles et ils ont exprimé leurs condoléances attendries aux parents de tant de malheureuses femmes qui ont succombé au plus effroyable sinistre.

Seule ou presque seule, la *Petite République* ne s'attendrit pas et elle ose s'exprimer ainsi : « Peu de familles nobiliaires demain qui ne soient pas en deuil d'une femme, d'une mère, d'une sœur. A ce rendez-vous de société aristocratique, ce n'était, en effet, que duchesses, marquises, baronnes d'épée ou de coffre-fort; et le feu a grillé comme paille tout ce beau monde armorié et millionnaire. Aussi que de larmes officielles vont couler, que de lamentations de commande vont retentir. C'est que, voyez-vous, il ne s'agit plus ici de vies ouvrières fauchées par un coup de grisou; ce sont des existences de dirigeants, de ploutocrates, de jouisseurs qui ont été supprimées par la mort égalitaire. »

Ce langage est d'autant plus odieux que la fête mondaine qui a été suivie d'un aussi douloureux malheur était une fête de charité. Ce rendez-vous « aristocratique », comme dit la *Petite Républ que*, était destiné à secourir des infortunes, des veuves d'ouvriers qui avaient trouvé, eux aussi, la mort dans des catastrophes semblables. *Que ce soit le grisou, que ce soit l'incendie* ou l'inondation qui causent de pareils deuils, la pitié publique est toujours la même; et qu'il s'agisse d'un duc ou d'un ouvrier mineur, le cœur humain saigne de la même façon.

Nous sommes, en effet, tous égaux devant la mort, et c'est une raison de plus de s'incliner avec le même respect devant toutes les victimes d'aussi affreuses destinées.

Par contre, le Comité socialiste de Saint-Ouen se distingue par une attitude toute différente. Il envoie au *Figaro* le télégramme suivant :

« Saint-Ouen, 5 mai 1897.

» Citoyen, au nom de la population ouvrière de Saint-Ouen, au nom du Comité socialiste révolutionnaire, nous adressons notre salut aux victimes de la catastrophe d'hier.

» De tels malheurs effacent les distinctions de classes, qu'il s'agisse du grisou ou de la machine ou les nôtres meurent, ou du feu qui, comme hier, tue les vôtres.

» Nous ne voyons plus que des frères, des mères, des époux, des enfants qui pleurent ceux qu'ils aiment.

» C'est l'égalité dans le deuil, l'égalité dans la souffrance.

» Nous vous prions, citoyen, d'être, par votre journal, notre interprète auprès des familles des victimes. » Le Comité ».

Dernières Nouvelles

AU PALAIS DE L'INDUSTRIE

Les derniers cadavres

Paris, 6 mai. — Les six cadavres non reconnus ont été placés dans des cercueils découverts.

Le résultat de l'examen médico-légal est épinglé sur les couvercles placés debout à la tête.

Les cadavres, contrairement à ce qui avait été d'abord arrêté, passeront encore la journée de demain au Palais de l'Industrie ; ils ne seront enlevés que le soir et conduits à la morgue. Les corps seront veillés, cette nuit, par six agents, sous les ordres d'un sous-brigadier.

A côté des corps se trouvent deux grandes bières avec cette inscription : « Objets divers ». Ce sont des restes — vêtements, chaussures, étoffes en lambeaux — provenant du déblaiement et dans lesquels on continue à chercher des traces des disparus.

Un Lillois parmi les morts

Paris, le 6 mai. — M. Léon Mazure, reconnu aujourd'hui, et père du sous-chef du ministre du commerce, était né à Lille en 1832.

Le cinématographe criminel

Paris, 6 mai. — Le directeur du laboratoire municipal, M. Girard, a interrogé longuement M. Bellac, qui manœuvrait le cinématographe.

M. Bellac a expliqué que la lumière de sa lampe ayant baissé il avait manœuvré les robinets qui commandaient le débit de l'oxygène et de l'éther et que probablement, il avait trop ouvert ses robinets, car tout à coup il s'est vu entouré de flammes.

Deux hypothèses sont en présence. Ou bien la flamme démesurée qui s'est produite a mis le feu simultanément aux tentures qui entouraient le cinématographe, et à la bande de celluloïd sur laquelle sont fixées les images photographiques.

Ou bien la lampe n'ayant pas été éteinte tout à fait, M. Bellac aura voulu la rallumer en frottant une allumette, laquelle aura enflammé le mélange d'oxygène et d'éther qui s'était dégagé du cinématographe.

Il y a bien une troisième hypothèse. Certaines gens veulent en effet que cette catastrophe, qui malheureusement s'explique tout naturellement, soit l'œuvre d'anarchistes.

Cette hypothèse est *tout à fait invraisemblable* et ne saurait être admise un instant, étant donné surtout l'attitude particulièrement courageuse des employés du cinématographe pendant la catastrophe.

En ce qui concerne la construction de la salle où était installée le Bazar de la Charité, M. Banel, architecte en chef de la préfecture de police, qui a été chargé d'ouvrir une enquête technique, déclare que la préfecture n'avait pas à intervenir dans la construction du bâtiment. Cette autorisation aurait d'ailleurs été accordée, car d'après les plans primitifs de larges et de nombreuses portes avaient été prévues.

LES OBSÈQUES

Paris, 6 mai. — L'après-midi, des négociations pour l'organisation de la cérémonie funèbre ont eu lieu entre l'Elysée, le Ministère de l'intérieur, le Directeur du Protocole et l'Administration des pompes funèbres. Elles sont très avancées et seront définitivement réglées après l'arrivée de M. Méline à Paris, c'est-à-dire demain vendredi.

On a annoncé que M. Barthou porterait la parole au nom du gouvernement.

Bien qu'il paraisse naturellement désigné, la nouvelle est pour l'instant prématurée. Quoi qu'il en soit, le discours sera prononcé soit par M. Barthou, soit par M. Méline. Ce point sera arrêté demain en conseil de cabinet.

L'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne représentés aux funérailles

Berlin, 6 mai. — Le prince Radziwill Antoine se rend à Paris pour assister comme représentant de l'Empereur d'Allemagne aux obsèques solennelles qui seront célébrées samedi à Notre-Dame. La princesse Antoine Radziwill y représentera l'Impératrice.

Un projet commémoratif

Paris, 6 mai. — Le journal *La Diplomatie* adresse un appel à la charité internationale pour ouvrir une souscription dont le produit serait destiné en partie aux pauvres, à la construction d'un bazar permanent de charité et enfin à élever un monument aux victimes de la catastrophe du Bazar de la Charité.

La Diplomatie fait appel aux journaux de toutes les opinions et en tête de la première liste de souscription qui sera ouverte elle s'inscrit pour 500 francs.

LES CONDOLÉANCES

Paris, 6 mai. — M. Félix Faure a adressé particulièrement à l'Empereur d'Autriche un télégramme de condoléance et de sympathie à propos de la mort de la duchesse d'Alençon. L'Empereur d'Autriche a répondu :

« Profondément touché de la vive part que vous voulez bien prendre à la perte douloureuse que nous venons de faire l'impératrice et moi. Nous vous en remercions de tout cœur. »

Le président de la République a également reçu des dépêches de condoléances du roi de Portugal, du duc de Saxe-Cobourg, auxquelles M. Félix Faure a répondu par des remerciements.

Paris, 6 mai. — Le comte Mouraview a adressé au ministre des affaires étrangères, M. Hanotaux, le télégramme suivant :

« Sous la vive et navrante impression de l'effroyable catastrophe du Bazar de Bienfaisance à Paris, il me tient à cœur de faire parvenir, à votre Excellence, l'expression des profondes et sincères condoléances du gouvernement impérial dont je vous prie de vouloir bien vous rendre *l'interprète* auprès de M. le Président de la République et du gouvernement français. »

M. Hanotaux a immédiatement adressé au comte Mouraview un télégramme de remerciements.

Paris, 6 mai. — Le président de la République a reçu dans le courant de l'après-midi plusieurs ambassadeurs qui ont exprimé au nom de leurs gouvernements la part qu'ils prenaient au deuil qui vient de frapper la France.

Le président de la République et le ministre des affaires étrangères ont également reçu de plusieurs autres puissances des télégrammes de condoléances.

Paris, 6 mai. — Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, a adressé au président de la République un télégramme de condoléance.

Une étrange coïncidence

Londres, 6 mai. — La *Westminster Gazette* fait remarquer que dans un almanach qui paraît annuellement sous le titre de : *Old Moores Almanach*, se trouve l'étrange prédiction suivante qui se rapporte aux derniers jours d'avril 1897 :

« Nous sommes presque certains d'apprendre la nouvelle d'un effroyable incendie qui éclatera à Paris et qui fera de nombreuses victimes tandis qu'un grand nombre de curieux se presseront autour des ruines. »

Etrange coïncidence en effet si le fait est exact.

LA GUERRE TURCO-GRECQUE

Batailles devant Velestino et Pharsale. — Belle défense des Grecs. — Les Turcs avancent.

Athènes, 6 mai, 2 h. 15 matin. (Source officielle.) — Devant Velestino, le combat a commencé hier matin à onze heures et s'est terminé à quatre heures du soir.

Les Turcs, en force supérieure, ont attaqué les positions du colonel Smolenski en livrant des assauts réitérés et avec un élan remarquable.

Ils ont été vigoureusement repoussés par le 7e régiment d'infanterie, 3 compagnies du 1er régiment d'infanterie, 2 batteries de montagne et un escadron de cavalerie à pied.

Les pertes des Turcs en hommes et en chevaux sont considérables.

Plus de 10,000 Turcs ont pris part à ce combat.

Le colonel Smolenski, commandant la 3e brigade, télégraphie qu'il s'attend, demain, à une reprise de l'attaque devant Pharsale.

Le combat, commencé à 2 heures, n'était terminé qu'au coucher du soleil.

Les Turcs ont attaqué les avant-postes grecs, lesquels, devant la supériorité du nombre, se sont repliés en combattant et sont venus se placer au front de l'aile droite de l'armée.

Le combat d'artillerie de longue distance dure peu. L'infanterie turque est avancée en ordre parfait et de trois points différents elle a gagné du terrain, mais les Grecs n'ont pas tenté de l'arrêter.

Le prince héritier s'est tenu constamment dans la ligne de feu de l'infanterie et a contribué par sa présence à rehausser l'entrain des soldats grecs.

Le prince Nicolas, placé à l'aile droite, se battait avec la batterie contre deux batteries turques.

Son remarquable sang froid communiquait le courage à ses artilleurs; seulement la section turque qui a attaqué l'aile droite de l'armée grecque dépassait 16.000 hommes.

Malgré la supériorité de l'armée turque en nombre de canons et en calibres, malgré sa nombreuse infanterie et sa cavalerie, les Grecs ont conservé leur position et ont infligé aux Turcs des pertes sérieuses.

Le combat terminé, les soldats grecs ont acclamé le prince héritier avec enthousiasme.

Demain, le combat est inévitable.

L'intervention des puissances

On mande de Saint-Pétersbourg à la *Correspondance politique* :

« Le comte Mouravieff a adressé au ministre plénipotentiaire de Russie à Athènes une dépêche dans laquelle il déclare que, vu la situation critique dans laquelle se trouve la dynastie de Grèce, le gouvernement russe est prêt, si le cabinet d'Athènes en fait la proposition, de tenter, de concert avec les autres grandes puissances, d'interposer sa médiation entre les deux belligérants.

» Les représentants de la Russie auprès de toutes les grandes puissances ont communiqué hier officiellement le contenu de cette dépêche aux gouvernements près desquels ils sont accrédités.

» Les puissances ont, autant qu'on le sait, donné leur assentiment à la proposition du comte Mouraview. »

Pharsale abandonnée. — L'armée grecque bat en retraite

Athènes, 6 mai, 2 h. soir. — La nuit dernière, l'armée du prince royal a battu en retraite en ordre parfait, sur Domoko, où elle attend l'attaque des Turcs.

Le colonel Smolenski reste à Velestino, pour protéger Volo.

Pharsale est abandonnée ; les communications télégraphiques sont interrompues.

Nous voilà loin de la grande victoire que les Grecs annonçaient dans de premières dépêches.

Arrestation d'Amilcare Cipriani à Athènes

Paris, 6 mai. — L'*Agence Fournier* communique cette dépêche :

« Rome, 6 mai, 3 h. soir. — Amilcare Cipriani, qui était parti à la tête de volontaires italiens, vient d'être arrêté à Athènes pour y avoir provoqué des désordres. Il sera expulsé. »

La bataille de Pharsale. — La retraite des Grecs

Paris, 6 mai. — A huit heures, l'*Agence Nationale* communique la dépêche suivante :

« Athènes, 6 h. soir. — Le renforcement de l'artillerie combiné avec un mouvement tournant des Turcs a obligé le prince héritier à abandonner Pharsale, pour se replier sur les hauteurs fortifiées de Domokol, protégeant la retraite de ses troupes vers Almira et le golfe de Volo.

» Le colonel Smolenski a été laissé libre par le prince héritier de se retirer de Velestino. Ce mouvement de retraite s'opère en bon ordre. Les troupes opposées à celles du prince sont évaluées à 60,000 hommes.

» Cette nouvelle cause à Athènes une véritable consternation. »

L'occupation de Pharsale par les Turcs

Paris, 6 mai. — L'*Agence Havas* communique à 5 heures la dépêche suivante :

Constantinople, 6 mai, 10 h. 55 matin. — Une dépêche d'Edem Pacha annonce qu'il a remporté une brillante victoire et que les obus tombaient dans Pharsale, ce qui indique la prise et l'occupation de la ville.

Paris, 6 mai (dépêche Havas). 7 heures 05. — Larissa, 6 mai, 3 heures 20, soir. — Pharsale est pris par les Turcs.

Volo évacué

Athènes, 6 mai. — Volo est évacué presque complètement.

Le général Smoulenitz opère sa retraite en ordre.

SOMMATION DES PUISSANCES

à la Turquie et à la Grèce

Paris, 6 mai. — L'*Agence Nationale* communique, à 10 heures 15, la dépêche suivante :

« Athènes, 6 mai, 8 h. soir. — Cet après-midi, les représentants des puissances se sont réunis, en l'hôtel de M. Bourrée, ministre de France, qui était retenu, chez lui, par la goutte; ils ont examiné longuement l'opportunité d'une intervention, et ont décidé qu'ils adresseraient collectivement une sommation amicale, à la Grèce et à la Turquie, d'avoir à conclure un armistice et à cesser les hostilités.

» Le représentant de l'Allemagne fait encore quelques objections sur des points de détail. Néanmoins, la notification sera remise demain. Aussitôt que la Grèce aura fait connaître son acceptation, les hostilités seront suspendues.

» Dans les cercles autorisés on considère que la guerre est terminée. »

Athènes, 6 mai, 11 h. soir (source authentique). — Toutes les puissances ont acquiescé au projet d'une médiation entre les belligérants. Une démarche collective est considérée comme imminente.

LES ÉLECTIONS PROCHAINES

ET LES SOCIALISTES

Les socialistes entrent en campagne. — Propagande dans les syndicats. — Un programme minimum. — Essai d'union. — La révision par le peuple. — Nouvelle révolution à la « Petite République ».

(D'un correspondant particulier)

Paris, 6 mai. — Un an encore nous sépare des prochaines élections législatives, et cependant, les socialistes commencent à s'agiter beaucoup en vue de ces élections, en préparant, dès à présent, leur entrée en campagne.

La journée du 1er mai, nulle, en tant que manifestations des travailleurs qui n'avaient qu'en très petit nombre déserté l'usine, marque, pour ainsi dire, à Paris et dans toute la France, l'ouverture officielle de la campagne par ceux qui prétendent, l'an prochain, mener les socialistes à l'assaut du pouvoir.

Partout, elle a été le prétexte de réunions publiques où, si l'on a très peu parlé, pour la forme seulement, de la fête internationale du travail et des revendications prolétariennes qu'elle symbolise, on a en revanche fortement causé politique et jeté les basses du futur programme socialiste; ce dernier fait tient surtout à la nature même des organisateurs de ces réunions.

Tandis qu'à quelques rares exceptions près, les syndicats ouvriers s'abstenaient de toute manifestation, laissant leurs adhérents libres d'agir à leur guise, les groupes politiques des différentes écoles, les comités de quartier avaient convié leurs membres à des assemblées publiques. En même temps, ils invitaient les députés — leurs députés, ceux de leurs arrondissements, plus ou moins attachés à eux par les liens de l'intérêt — à venir leur prêter le concours de leurs paroles.

Ceux-ci que leur réélection commence à préoccuper, n'ont pas manqué de se rendre à cette invitation et ils ont profité de l'occasion, tout en semant la bonne parole socialiste, pour débiter leur petit plaidoyer *pro domo*.

***

Ce n'est pas, d'ailleurs, du premier mai que date bien réellement l'entrée en campagne des socialistes. Il y a déjà quelque temps que, dans les réunions ouvrières, certains d'entre eux ont agité la question électorale.

Récemment, au cours d'un meeting tenu par les ouvriers de la ville de Paris, pour réclamer diverses améliorations, un conseiller municipal, le citoyen Colly, qui, avec son collègue Chausse, est le dernier représentant du parti allemaniste au conseil municipal de Paris, s'écriait :

« Si vous voulez faire triompher vos revendications, organisez vous en vue des prochaines élections. Vous êtes le nombre et la force. C'est à vous de savoir imposer vos volontés à vos élus. Sachez choisir des candidats qui feront de vos réclamations les leurs propres et s'engageront à les faire aboutir. »

Suivait, sur ce ton, tout un programme électoral qui était presque une déclaration de candidature, bien que l'orateur s'en défendit vivement.

Dans une autre réunion, un conseiller municipal encore, allemaniste dissident, celui-là, déclarait à ses auditeurs « que le suffrage universel était entre leurs mains un admirable instrument dont ils ne savaient pas encore assez bien se servir ». Il leur reprochait de trop souvent s'abstenir.

Ce dernier reproche paraîtra à beaucoup exagéré et injuste. Ce n'est pas, en effet, chez les socialistes, mais au contraire chez les bons républicains et les modérés que l'on voit le plus d'éloignement des urnes, éloignement dont profitent souvent les candidats de la perturbation et du bouleversement social.

On retrouve cette préoccupation de la prochaine bataille électorale chez tous les orateurs du parti qui se faufilent parmi les syndicats, sous prétexte d'aider les ouvriers à défendre leurs intérêts et qui ne font qu'embrouiller les discussions et porter à l'aigu les différends entre patrons et ouvriers, en y mêlant la politique.

***

Il faut d'ailleurs reconnaître aux socialistes une activité peu commune. Ils se multiplient et certains jours, notamment dans la soirée du 1er mai, quelques-uns d'entre eux se sont rendus consécutivement dans trois réunions prononçant, dans chacune d'elles, un discours.

Sans doute, ces discours sont toujours semblables ; c'est toujours le même thème assaisonné des mêmes phrases, ronflantes et vides, débitées d'un accent convaincu, hélas ! ou qui veut l'être. Mais tels quels, ils suffisent à faire impression sur l'âme naïve et simple des gens du peuple, qui n'entendent plus ou qui ne croient plus à « la vieille chanson qui berçait la misère humaine », selon l'expression du plus grand orateur socialiste.

L'article fondamental du programme socialiste pour les élections législatives de 1898 est, naturellement, l'institution de la journée légale de huit heures, avec minimum de salaire.

La journée des 3 8 ne doit être considérée, ajoutent les meneurs socialistes, que comme un programme minimum d'amélioration, seul compatible avec l'état actuel de la société.

***

En même temps qu'ils préparent le terrain dans les milieux ouvriers, les socialistes ou du moins certains d'entre eux, tous députés et conseillers municipaux, essaient de mettre un peu d'union, de créer une entente entre les différentes écoles en lesquelles se divise le parti.

C'est une tâche peu aisée, étant donné les divergences qui les séparent et les inimitiés, les haines profondes même, faites d'ambitions inassouvies ou rivales, qui ont creusé comme un fossé infranchissable entre les grands prêtres de toutes ces petites chapelles.

Le socialisme est un, s'est écrié Rouanet, dans un meeting à la Maison du Peuple. C'est fort possible, eût-on pu lui répondre, mais nous n'étions pas de cet avis avant d'être élu.

Quoi qu'il en soit, il existe un congrès électoral d'union socialiste qui commence à quelque peu faire parler de lui.

Toutes les fractions du parti, sauf les Guesdistes et les Allemanistes sont représentées au sein de ce congrès qui a la charge de préparer un terrain d'entente. Les guesdistes ont refusé de rien abandonner de leur programme et de leur indépendance.

Quant aux allemanistes, on considère sans doute leur parti comme une quantité négligeable, car on a négligé de leur faire des avances.

Arrivera-t-on à faire la cohésion dans cet élément disparate ?

C'est peu probable. Il y a trop d'appétits en jeu pour que les intéressés abandonnent quelque chose de leurs prétentions ou s'effacent devant un concurrent.

L'union factice que l'on pourra créer, tant que l'on restera dans la période préparatoire, se rompra d'elle-même, à l'heure des candidatures; comme les brigands qui se battent au moment du partage du butin, les aspirants députés n'abandonneront pas sans lutte l'espoir des vingt-cinq francs par jour.

On n'a donc pas à s'inquiéter outre mesure de ces tentatives d'alliances, tentatives avortées d'avance. Mais il faudrait en retenir l'exemple et en profiter sérieusement. De ce côté, une union réelle peut se faire et amener le succès.

***

Comme les années précédentes, la ligue de la révision par le peuple s'est réunie à l'occasion du 1er mai.

Ses membres ont pris une importante, une capitale décision. Laquelle ?

Après une longue discussion, ils ont décidé d'allonger la qualification qui leur sert d'étiquette.

Ils s'appellent maintenant : *ligue du gouvernement direct et de la revision par le peuple.*

Ne vous semble-t-il pas que la question sociale a, par cela seul, fait un grand pas ?

***

Les guesdistes viennent de quitter la *Petite République*; l'ancienne rédaction a repris, en grande partie, la place. Voilà qui va achever de tuer l'organe socialiste. Les anciens *leaders* de la *Petite République* sont tous passés à la *Lanterne* où... on paie. Henry Desormeaux.

NOUVELLES DU JOUR

Le général de la Jarrige

Sainte-Menehould, 6 mai. — M. le général Leynia de la Jarrige, commandant la 1re brigade de cuirassiers à Sainte-Menehould, a demandé sa mise en disponibilité.

Les deux régiments de la brigade qu'il commandait ont appris avec peine cette détermination d'un chef qu'ils estimaient et qu'ils aimaient.

Voici l'adieu touchant que leur a fait l'honorable général :

« Officiers, sous-officiers, brigadiers et cavaliers,

» Obligé de terminer brusquement et prématurément ma carrière, ce n'est pas sans tristesse et sans regret que je vous quitte.

» En vous faisant mes adieux, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez toujours témoignée et de votre empressement si touchant à me prodiguer vos sympathies lorsque le malheur est venu me frapper dans une de mes affections les plus chères.

» Pour que le chagrin que j'éprouve à me séparer de vous me semble moins pénible, laissez-moi espérer que j'emporte dans la retraite le souvenir de votre fidèle attachement. »

L'expédition en ballon au pôle Nord

Paris, 6 mai. — M. Andrée annonce que son expédition au pôle Nord partira de Gothenbourg pour le Spitzberg dans le courant du mois de mai. D'après ses calculs, son ballon sera gonflé et prêt à s'élever vers le 20 juin et il estime que s'il perd par jour cent mètres cubes de gaz, le ballon demeurera suffisamment gonflé pour tenir l'air pendant six semaines.

Un gamin qui promet

Paris, 6 mars. — Un petit bonhomme qui promet, c'est Louis Lancelle.

Il n'a pas plus de quatorze printemps et depuis six mois il vivait avec largesse à Paris.

Lancelle avait trouvé un moyen commode pour avoir de l'argent. Il se présentait chez des personnes naïves pour toucher une cotisation minime.

Il a été pincé mercredi matin au moment où il se présentait chez la femme d'un commis voyageur pour toucher une cotisation.

Louis Lancelle a été mené au commissariat du faubourg Montmartre. On a trouvé sur lui un carnet sur lequel était inscrite une foule de noms de personnes escroquées ou à escroquer.

Le commissaire l'a envoyé au Dépôt.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La Fête de Jeanne d'Arc. — C'est dimanche prochain 9 mai, que Jeanne d'Arc sera fêtée dans toute la France.

Le Comité de l'Union des sociétés patriotiques militaires de Roubaix fait un chaleureux appel à ses concitoyens, afin de donner à cette fête tout l'éclat possible.

Que dimanche prochain toutes les maisons soient pavoisées en l'honneur de l'incomparable patriote que vénèrent tous les Français, et que les cœurs battent à l'unisson pour Jeanne d'Arc et pour la France.

Union catholique de Roubaix. — Le comité directeur de l'Union catholique engage vivement ses membres adhérents et tous les catholiques de la ville à pavoiser leurs demeures, le dimanche 9 mai, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc.

Le nouveau secrétaire général de la Mairie. — M. Félix Chabrouillaud, avocat à la cour d'appel, ancien adjoint au maire de Limoges, appelé à remplir les fonctions de secrétaire général de la Mairie, en remplacement de M. Gilbert Sayet, est arrivé à Roubaix.

M. Henri Carrette l'a déjà présenté aux chefs des divers services municipaux. M. Chabrouillaud prendra possession de son poste dans les premiers jours de la semaine prochaine.

La nomination d'un docteur à la Maternité Boucicaut. — M. le docteur Delattre vient d'être nommé par l'Assistance publique de Paris médecin en chef de la Maternité Boucicaut, installée boulevard de Cambrai, et dont l'ouverture doit se faire incessamment.

Un de nos collaborateurs, M. Charles Ménard, reporter du *Journal de Roubaix*, vient de se marier avec Mlle Gabrielle Bernard.

Nous sommes heureux de lui exprimer, en cette occasion, toutes nos sympathies, et d'adresser aux nouveaux époux nos félicitations et nos vœux de bonheur.

FEUILLETON DU 7 MAI 1897. — N° 52.

Le Courrier de Lyon

PAR

MARC MARIO

CHAPITRE XXVI

LES MYSTÈRES DE LA TOUR

« J'ai intervenu pour obtenir qu'on les mette en voiture, au lieu de les conduire à pied, afin que Lesurques et Guesno n'aient pas à souffrir de la route et qu'ils échappent à la curiosité de la populace qui ne manquera pas de se porter sur leur passage. J'ai prévenu la citoyenne Lesurques et son cousin de ce qui se passait et je leur ait dit de conserver bon espoir.

» Par malheur, cette question de procédure va prolonger leur détention juste au moment où tout allait être fini pour eux. C'est ce qu'il y a de plus regrettable. Pourvu que le directeur du jury de Melun voie les choses du même œil que moi et qu'il comprenne promptement qu'il a affaire à des innocents, ils n'auront pas encore longtemps à souffrir !...

» Je vous informe de cela par exprès afin que vous puissiez en faire votre profit dans l'enquête que vous menez à Douai. Informez-moi de ce que vous découvrirez, car je ne cesse de m'intéresser à cette affaire malheureuse et je n'aurai de repos que lorsque je saurai Lesurques et Guesno en liberté.

» Et la Bréban, qu'allons-nous en faire !... Naturellement il n'a pas été question d'elle dans mon rapport sur l'affaire du courrier de Lyon. Elle est toujours à la prison de l'Abbaye, dans un cachot.

» Je languis que vous ayez une solution pour pouvoir mettre tous ces coquins entre les mains de la justice à laquelle ils appartiennent.

» Louiset ne va plus pouvoir rester dehors. Vous comprenez que, n'étant plus chargé de cette affaire, on ne va pas l'autoriser à s'en occuper sans le consentement du directeur du jury criminel de Melun.

» Profitez du retour de l'exprès pour m'envoyer de vos nouvelles.

» Présentez mes salutations au citoyen Eymery, et recevez l'expression de mon estime et de mon amitié. » Daubanton. »

— Quel contretemps ! dit la Fouine.

— Oh ! oui, c'est bien ennuyeux, appuya l'ingénieur. Sans cette question de procédure, Lesurques serait aujourd'hui en liberté. Qui sait combien de temps cela va durer maintenant ?

— Ce n'est pas seulement ça, — reprit le policier. — J'augure mal de ce président du jury criminel de Melun.

— Vous le connaissez ?

— Le citoyen Ménessier !... Ah ! pour sûr !

— Il est dur ?

— Dur, aveugle, entêté et ne revenant jamais d'une erreur. Mais n'importe ! nous lutterons jusqu'au bout et je réunirai des preuves si convaincantes qu'il faudra bien qu'il se rende !... Il faut, voyez-vous, que nous fassions éclater l'innocence de Lesurques.

— Oh ! oui... il le faut.

— Le citoyen Daubanton va être avec nous désormais. Il avait pris cette affaire à cœur. Il était convaincu de l'innocence de Lesurques et de Guesno, comme vous venez de le voir dans la lettre. Si cela tourne bien, il ne dira rien ; mais si les conclusions du président du jury sont différentes des siennes, il voudra lutter et prouver qu'il avait trouvé la vérité.

La Fouine s'interrompit.

— Avec tout ça, dit-il, nous avons à répondre au citoyen Daubanton. L'exprès va retourner à Paris Je vais le mettre au courant de ce que nous avons fait.

Notre policier écrivit une longue lettre dans ce sens.

Il lui dit en terminant :

« Je ne vois pas la nécessité de garder plus longtemps la femme de Courriol à l'Abbaye. Vous pouvez la mettre en liberté. Il y a pour cela un moyen que je vous ai indiqué, afin qu'elle ne trouve rien de suspect dans cette affaire. Le marquis de Coudray est en ce moment dans les souterrains du château, comme je viens de vous le dire, et ce soir il couchera sans doute à la prison de Douai, où le conduiront les gendarmes que je vais envoyer quérir. La Bréban ne pourra donc rien faire.

» Dès que le marquis de Coudray et Pierre Le Candec seront pincés, je reviendrai à Paris où j'aurai peut-être fort à faire.. à moins que les découvertes que nous ferons dans les souterrains n'exigent ma présence à La Feuillade. Si l'arrestation du duc des Roziers, qui est à Angers, devenait nécessaire, si sa culpabilité était démontrée, comme je m'y attends, j'enverrais une dépêche à l'accusateur public en lui disant : *Vous pouvez opérer à Angers.*

— Veuillez avoir la bonté de le prévenir, de lui communiquer ma lettre, et de lui dire quel est le sens de cette phrase. Il pourra aussitôt faire arrêter le duc.

» Le citoyen Eymery me charge de vous remercier en son nom de tout ce que vous avez fait pour Lesurques et de vous envoyer l'expression de ses sentiments d'amitié.

» Croyez à toute ma considération et à mon dévouement.

» Léon Soulaines. »

Après s'être réconforté par un copieux déjeuner bien arrosé, l'exprès partit en emportant la dépêche de la Fouine.

Alors nos deux amis se mirent à convenir de ce qu'ils avaient à faire.

— Le plus simple, — proposa la Fouine, — est d'agir seuls, par nous-mêmes, avec l'aide de Baptiste, si vous voulez. Si le marquis et Le Candec sont armés, nous le serons aussi. Nous aurons sur eux l'avantage que nous présentera le concours de Fidèle. Il n'y a pas de piège possible avec lui. Grâce à son flair, il les trouvera facilement, en quelque endroit qu'ils soient cachés.

— Eh bien ! voulez vous que nous y allions ?

— Mettons cette opération après le déjeuner et avançons le déjeuner d'une heure.

Les dispositions furent ainsi prises. On déjeuna à dix heures.

Eymery mit son domestique au courant de ce que l'on allait faire.

Personne n'était au château en ce moment. La femme de Pierre Le Candec elle-même était partie depuis la veille pour Douai où elle avait emporté quelques effets. Le Breton lui avait trouvé une place chez Mme de Folleville, une amie du duc des Roziers, qui avait dû à une situation personnelle de n'avoir pas à émigrer.

Les gens de service étaient à leurs travaux des champs et ne devaient rentrer que le soir.

L'idiote elle-même était absente. On ne l'avait pas vue le matin, à sa place accoutumée sous son arbre favori, jouant avec les fleurs.

Notre policier fit ses préparatifs. Il se munit d'une corde assez longue et solide qu'il enroula autour de sa taille. Cet instrument pouvait servir à différents usages. Il mit deux pistolets chargés dans ses poches et prit sa lanterne sourde.

Eymery et Baptiste en firent autant.

Fidèle était joyeux. Il le témoignait par ses allées et venues incessantes, par les mouvements précipités de sa queue. On aurait dit qu'il comprenait ce qui allait se passer.

La Fouine fit soigneusement le tour du château. Il ferma toutes les portes et mit les clefs en lieu sûr.

Quand tout fut prêt :

— Allons-y, dit-il à Eymery.

Le chien intelligent s'élança, sans en avoir reçu l'ordre, dans la direction de la galerie par laquelle on accédait à la chapelle.

Après avoir ouvert avec précaution la porte de la chapelle, la Fouine s'arrêta sur le seuil.

— Ecoutons un moment.

Tout le monde prêta l'oreille. On n'entendit aucun bruit.

Alors on pénétra dans la chapelle.

Fidèle était admirable : il marchait quand on marchait, il s'arrêtait quand on s'arrêtait. Attentif à tout, il réglait tous ses mouvements sur ceux de son maître.

— Par ici !.., dit le policier à demi-voix.

Et il conduisit l'ingénieur vers l'autel.

Il indiqua le tombeau où nous avons vu un bas-relief représentant le jugement dernier.

— Voilà l'entrée secrète des souterrains, dit-il, c'est par là que le marquis de Coudray et le Breton ont passé hier soir. Tenez... approchez-vous. Voyez-vous cet homme dans la foule des réprouvés, là, à gauche ? C'est là qu'est le secret.

« C'est admirablement bien fait. — On n'y voit rien du tout. Il n'y a qu'à appuyer sur cette tête pour faire jouer le ressort. Vous allez voir !...

Aussitôt, il plaça le pouce sur la tête du personnage qu'il avait indiqué et il appuya fortement. On entendit un petit bruit sec, celui d'un clanchet qui se décroche, puis un bruit sourd, celui du bloc de marbre tournant sur ses solides pivots d'acier. En même temps, le tombeau de l'autel tourna sur son axe et découvrit le petit escalier de pierre dont nous avons parlé.

— Entrons, — fit la Fouine.

« Rappelez-vous bien tout ce que je vous ai recommandé, dit-il à Baptiste.

— Soyez tranquille, citoyen Soulaines, répliqua le valet de chambre d'Eymery.

— Restez là devant cet autel. Ecoutez attentivement tout le temps. Au premier appel, accourez. Si je siffle deux fois, c'est pour vous prévenir qu'il y a une alerte. Soyez prêt à tout, et ayez toujours la main sur votre pistolet.

— Comptez sur moi, citoyen.

La Fouine alluma alors sa lanterne sourde.

— Allons, viens, Fidèle, fit-il.

Et le policier s'engagea dans l'intérieur de l'autel. Le chien le suivit. Puis Eymery y pénétra à son tour.

Ils descendirent le petit escalier de pierre qui tournaient en spirale pendant une quinzaine de marches, puis s'agrandissait et était construit en droite ligne.

— Drôle de construction, n'est-ce pas ? dit la Fouine.

— Je vois d'où cela vient, répondit l'ingénieur. L'escalier est en forme limaçon jusqu'à la profondeur du caveau où sont ensevelis les seigneurs de Naud. Puis il change de direction et il file latéralement à ce caveau.

— Je ne sais mais nous pouvons nous en rendre compte, répondit Eymery. Cette muraille est bien épaisse. — Elle a, au moins, quatre pieds d'après le plan.

L'ingénieur palpa les murs. Avec une clef il les ausculta. Ils ne rendirent qu'un son plein.

— Non, dit-il, après une minutieuse investigation, je ne crois pas que l'on puisse pénétrer dans le caveau par ici, ni qu'il y ait quelque issue secrète.

— Eh bien ! poursuivons.

Devant eux était une porte. Elle était fermée par un énorme verrou que l'on pouvait tirer. La Fouine l'ouvrit. Cette porte donnait accès dans une pièce demi-circulaire. Ils y pénétrèrent.

Au fond, un faible rayon de jour pénétrait.

— Tiens, fit notre habile policier, cela communique donc avec l'extérieur ?

— Mais oui ! — répondit Eymery en s'approchant de cet endroit. — Voyons ça.

C'était une sorte de conduit semblable à un conduit de cheminée dont l'une des parois n'existerait pas, taillé dans la pierre qui s'élevait à une hauteur de quatre mètres au moins. Le jour pénétrait par cette voie.

Après un court examen, l'ingénieur eut trouvé l'explication.

— Ce jour, dit-il est celui que donne l'un des soupiraux de la tour.

— Mais nous sommes beaucoup plus bas, — observa la Fouine.

— Evidemment. Voyez la hauteur de ce conduit. Il aboutit au-dessous du soupirail. Ici au-dessus est sans doute une salle basse que ce soupirail éclaire directement ; devant la base de l'orifice, aboutit ce conduit et cela vous explique le peu de clarté que cette pièce reçoit.

— Tiens, qu'est-ce que cela ? dit tout à coup la Fouine. On dirait un immense pot en terre.

(A suivre). Marc Mario